Guide du défi internet 2008

Informations complémentaires sur le site de l'IA21

« Moi, les autres, ma commune, la France, l'Europe… »

1 Présentation du défi

Ce document est destiné à vous aider dans la mise en place pratique du défi dans votre classe.

La période proposée pour le défi constitue un temps de travail privilégié, à l'issue duquel les réponses attendues sont consultables sur le site de l'inspection académique.

Vous pouvez poursuivre l'activité au delà de cette période, si nécessaire, de façon à ce que chaque élève réalise l'ensemble des 5 questionnaires thématiques. A cette fin, les réponses aux courriels des élèves seront assurées jusqu'à la fin du mois de juin 2008.

Les questionnaires sont élaborés autour de cinq thèmes :

- la citoyenneté à l'école et sur internet
- les droits de l'enfant
- la France administrative : la commune, le département, la région
- la France et les institutions de la République
- l'Europe : la construction européenne, ses institutions et symboles.

2 Calendrier

à partir du 15 décembre 2007
L'enseignant prend connaissance des documents qui lui ont été envoyés par courriel (guide, questionnaires, fiches procédures) et choisit le ou les niveaux de questionnaires adaptés à ses élèves.

du 7 janvier au 8 mars 2008
Les élèves conduisent leurs recherches, communiquent par messagerie, pour répondre aux questionnaires.

à partir du 10 mars 2008
Chaque élève ou groupe d'élèves peut vérifier son travail en le comparant aux réponses attendues qui sont publiées sur le site de l'Inspection académique. Les élèves peuvent continuer à travailler sur les questionnaires qu'ils n'ont pas encore traité.

du 17 mars au 30 avril 2008
Défis entre classes : les classes volontaires sont couplées par niveau. Dans chaque classe, les élèves rédigent des questions relatives à l'éducation civique en relation avec des sites internet proposés, puis les envoient à l'autre classe par messagerie électronique. Cette dernière mène les recherches nécessaires pour répondre aux questions, puis renvoie le questionnaire aux auteurs qui en vérifient les réponses.

3 Préparation pédagogique du défi

Choix du niveau des questionnaires

Chaque questionnaire est décliné en 3 niveaux de difficulté.

Deux niveaux de questionnaires sont proposés aux classes de CM : vous devrez choisir lequel est le plus adapté à vos élèves en fonction de leur niveau scolaire et de leur degré de maitrise des TICE. Ainsi, des élèves de CM1 peuvent travailler sur les questionnaires de niveau 2 tandis que des élèves de CM2 peuvent travailler sur les questionnaires de niveau 1.

Des questionnaires spécifiques pour les élèves de CE2 ont été préparés pour répondre à la demande des enseignants qui ont participé aux précédents défis (questions plus simples, moins nombreuses, aides...).

Répartition des 5 questionnaires thématiques

Plusieurs possibilités s'offrent à vous en fonction de la composition de votre classe, et de la répartition de l'équipement informatique dans votre école :

- Tous les élèves travaillent en même temps sur le même questionnaire : cela vous permet des

clarifications collectives, sur le contenu et/ou les manipulations.

- Les élèves travaillent sur des questionnaires différents : cela permet à la classe de traiter l'ensemble des questionnaires dans la période proposée, sans difficulté. Cela peut rendre l'enseignant plus disponible pour aider des élèves sur des questionnaires plus difficiles.
- Il est possible de choisir des solutions intermédiaires.

Validation des compétences du B2i

Les questionnaires permettent d'aborder de nombreuses compétences du B2i. Chaque question renvoie à un ou plusieurs items du B2i, devant être validés, comme le précisent les programmes, « dans le cadre des activités pédagogiques disciplinaires ».

Au cours des séances de travail sur le défi internet, les élèves renseignent leur feuille de position. L'élève ayant abordé plusieurs fois une compétence et pensant la maîtriser peut demander à l'enseignant de la valider.

Certaines compétences nécessitent une explicitation collective afin de permettre aux élèves de les appréhender. Les questions de respect, de droits et de confiance à accorder (Domaine 2) en font partie.

Rappel : les feuilles de position B2i doivent être conformes au référentiel B2i de 2006 (BO du 16 novembre 2006). Dans le cas où la feuille de position utilisée dans votre école ne serait pas conforme, une feuille de position est fournie avec les documents du défi, accompagnée d'une fiche d'aide pour le report des informations de l'ancienne feuille de position B2i sur la nouvelle.

Éducation civique

Cette activité de recherche constitue un point de départ ou une situation de réinvestissement pour les apprentissages prévus au programme d'éducation civique. Le défi internet s'intègre aux activités habituelles qui sont menées dans la classe.

4 Préparation pratique

Afin de laisser toute sa place à la pédagogie, les questions d'ordre matériel et technique sont à envisager au préalable. Plusieurs cas possibles selon votre matériel :

1 ordinateur ou plusieurs ordinateurs indépendants en fond de classe	Il faut créer sur chaque ordinateur un dossier contenant les questionnaires vierges. Chaque élève ouvrira une première fois la fiche et devra l'enregistrer sous un autre nom, par exemple : « Lola-citoyenneté.sxw ». Il reprendra ensuite à chaque fois ce même fichier « Lola-citoyenneté.sxw », sur le même ordinateur, pour modifier sa fiche.
Plusieurs ordinateurs connectés entre eux en réseau, avec au moins un dossier partagé	Le dossier des questionnaires est installé sur un seul ordinateur, dans le « dossier partagé ». Chaque élève ouvrira une première fois la fiche et devra l'enregistrer sous un autre nom, par exemple : «Lola-citoyenneté.sxw ». Il reprendra ensuite à chaque fois ce même fichier «Lola-citoyenneté.sxw » mais depuis n'importe quel ordinateur.

Format de fichier des questionnaires

Cette année, les questionnaires sont diffusés au format **OpenOffice**, enregistrés en « **.sxw** ». Vous pouvez les ouvrir le traitement de texte d'Open Office, quelle que soit la version installée dans votre école (de la version 1 à la version actuelle 2.3.1).

Courrier électronique

Dans les questionnaires, les adresses électroniques ne contiennent pas de « lien ». L'élève devra donc saisir ou copier l'adresse du destinataire.

Vous pouvez organiser les activités de communication électronique avec la méthode que vous souhaitez :

- avec le logiciel de messagerie habituel (Outlook Express ou Thunderbird, par exemple).
- avec la messagerie de La Poste (http://education.laposte.net) ou du fournisseur d'accès internet de l'école
- avec la messagerie académique : depuis l'an dernier, chaque école dispose d'une adresse à usage pédagogique, du type P0210000X@ac-dijon.fr , où 0210000X est le code UAI de l'école (=RNE). Pour l'utiliser, demandez le mot de passe à l'animateur TICE.